

L'INTERCO AU CŒUR DE L'INFO !

N°4

SOMMAIRE

Ça bouge
aux OM ! p.2-3

S.P.A.N.C. p.4

Pleine Nature p.5

Budget p.6

Brèves du Cœur. p. 7-8

Infos p. 8



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Au mois de décembre dernier, alors que nous allions fêter les deux ans de la Communauté de Communes, l'intérêt communautaire de Cœur de Tarentaise a été défini.

Cette opération, apparemment technique, a consisté à confier de nouvelles compétences. Ainsi, la CCCT est désormais en charge des activités de pleine nature parmi lesquelles nous retrouvons notamment certains sentiers mais aussi les rochers d'escalade de Montgalgan et Notre Dame du Pré, ainsi que le plan d'eau et la promenade savoyarde de découverte de Hautecour et la base de canoë-kayak située à Moûtiers.

D'autre part, la CCCT devient compétente en matière de transport et de culture, ce qui permet de lancer sans délai les travaux de restructuration de l'école de musique intercommunale.

L'exercice de ces nouvelles compétences s'accompagne de partenariats nouveaux, l'est le cas notamment l'Office de Tourisme de Moûtiers, avec qui des mutualisations sont désormais mises en œuvre.

Cette évolution est synonyme d'économies pour les communes mais de dépenses nouvelles pour Cœur de Tarentaise, ce qui a rendu nécessaire une évolution de la fiscalité. Ne pas accroître la pression fiscale reste une volonté partagée par les élus, c'est pourquoi l'accroissement reste limité au strict besoin et trouve sa traduction dans le service offert aux habitants de nos huit communes.

La volonté de communiquer et d'expliquer l'ensemble de l'action et l'actualité est motivée par la mise en ligne de notre site internet que je vous invite à visiter le plus largement possible à l'adresse www.coeurdetarentaise.fr.

Il s'agit d'un lieu d'informations mais aussi de contacts qui doit vous permettre de faire connaître votre avis et vos attentes, et de vous inscrire sur nos listes de diffusion.

L'été 2012 est marqué par l'engagement de nombreux services et travaux :

- Une offre de transport de proximité a été mise en service début juillet, il s'agit d'une démarche majeure alors que la difficulté de mobilité est souvent pointée du doigt. J'invite chacun de vous à nous faire connaître vos remarques et avis sur ce service expérimental qui ne pourra être durable que s'il est utilisé.
- Des investissements importants sont engagés pour améliorer les équipements du plan d'eau d'Hautecour.
- La Maison de la Coopération Intercommunale (ancien tribunal), siège de la CCCT, sera en travaux pour une période de près d'un an pour une mise aux normes et la création d'un accès aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux permettront aussi de confirmer la cohabitation des structures intercommunales et d'accueillir, prochainement, les services de l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APTIV).

Après un peu plus de deux ans de fonctionnement, Cœur de Tarentaise a pris son envol. Les chantiers démarrent et de nombreux dossiers sont en cours. Cette lettre d'informations vous permettra de faire le point sur quelques-uns d'entre eux.

Bonne lecture.

Fabrice PANNEKOUCKE
Président de la Communauté
de Communes Cœur de Tarentaise



ÇA BOUGE AUX OM (ordures ménagères)

Réorganisation du service déchets

Afin d'optimiser à la fois les ressources humaines et financières sur le service Déchets, la CCCT modifie son organisation.

- >> Une bonne gestion du personnel l'optimisation du nombre d'agents sur les tournées de collecte des ordures ménagères et sur la déchetterie.
- >> Plus de polyvalence avec la modification des postes pour que les agents assurent des rotations sur le camion de collecte des ordures ménagères et en déchetterie.
- >> Vers les conteneurs enterrés ou semi-enterrés avec la réalisation d'une étude pour planifier l'installation de ces conteneurs sur l'ensemble du territoire de la CCCT.



Modification des horaires de la déchetterie : plus de simplicité !

Depuis le 1^{er} juin, la déchetterie est ouverte tous les jours sauf le dimanche de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00.



N'oubliez pas de présenter votre nouvelle carte à chaque passage !

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, remplissez le formulaire disponible à la CCCT, dans les mairies (sauf Moûtiers) ou rendez-vous sur notre site internet.

Le compostage individuel

En 2012 : je composte mes épluchures.

Les ordures incinérées contiennent 40 % de déchets organiques. Composées à 80 % d'eau, vos épluchures peuvent être compostées. Ces déchets sont une ressource pour vos sols, profitez-en !



Le compostage, comment ça marche ?

Les micro-organismes présents naturellement dans le sol et les déchets dégradent la matière organique pour former du compost. Cet engrais pourra ensuite être utilisé, donné ou laissé sur place pour enrichir le sol.

Pour favoriser le compostage, vous pouvez mélanger les déchets humides (épluchures) avec des déchets secs (brindilles, petites branches) et brasser le compost afin de l'aérer.

Les intérêts du compostage

En compostant vos épluchures, vous :

- >> réduisez vos déchets et les gaz à effet de serre produits par leur transport et leur incinération,
- >> fabriquez votre propre engrais et économisez ainsi son achat,
- >> enrichissez naturellement votre sol,
- >> réduisez les odeurs dans votre poubelle,
- >> montrez l'exemple en apprenant simplement aux petits et grands le cycle de dégradation de la nature.

Tontes de pelouse

Ne les emmenez pas en déchetterie ! Compostez-les !

Envie d'essayer ?

Demandez votre composteur

Vous pouvez composter en tas, construire vous-même un composteur ou réserver votre composteur auprès de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise par téléphone ou par mail. Pour 20 euros, nous vous proposons des composteurs de 600 litres en bois ou en plastique, vous avez le choix du matériau.



J'habite en immeuble !

Vous pouvez mettre en place un site de compostage collectif au pied de votre immeuble.

Pour cela, la CCCT et le SMITOM de Tarentaise, le syndicat de traitement de nos déchets, fournissent le matériel et vous accompagnent dans la prise en main du site.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information !

La collecte des biodéchets au lycée

Le lycée Ambroise Croizat de Moûtiers et la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise testent depuis début mars le tri des biodéchets issus du self : Les épluchures de légumes, les restes alimentaires et les serviettes en papier.

Les élèves, les enseignants et les agents du lycée se sont coordonnés pour la réussite de ce projet, qui permet à environ 800 kg de déchets par semaine de ne pas finir à l'incinération.

Le lycée hôtelier et le collège Jean Rostand ont également pris part au projet. L'intérêt de cette démarche est de valoriser ces déchets organiques en compost et en énergie grâce à la production de chaleur et d'électricité. Les biodéchets sont transférés chez un agriculteur de Gruffy (74) et méthanisés.



Afin de poursuivre sur cette voie, la CCCT va étendre cette démarche sur la maison de retraite, le marché et sur d'autres établissements du secteur.

Le verre n'est pas systématiquement trié par tous !

C'est ce que nos agents de collecte constatent malheureusement chaque jour dans les ordures ménagères. Pourtant, rien de plus simple !

A la maison, mettez à part les bouteilles, les pots et les bocaux en verre soit dans un sac de courses, soit dans une caisse ou un carton. Ensuite, rendez-vous au conteneur spécifique pour le verre.



Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini ! Son recyclage permet de diminuer le recours aux matières premières mais aussi de diminuer la consommation d'énergie.

En quoi cela gêne-t-il d'avoir du verre dans les ordures ménagères ? Plusieurs raisons :

- >> le verre est dur et abîme le système de compactage du camion de collecte des ordures ménagères ;
- >> le verre ne brûle pas, il se retrouve ainsi dans les cendres de l'usine d'incinération ;
- >> le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères est de 350 € par tonne contre 35 € par tonne pour le verre trié.

Attention, si vous triez le verre, ne mettez pas de vaisselle avec (verres de table, assiettes, tasses, plats de cuisine...). Triez uniquement les verres d'emballage.

Coordonnées : service Déchets

Tél. 04 79 24 77 66

Email : contact@coeurdetarentaise.fr

Inscrit dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau du 30 décembre 2006, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) a été créé afin de répondre aux exigences de santé publique, de préserver le cadre de vie et de respecter l'environnement en assurant une aide aux particuliers pour réaliser et entretenir leur installation d'assainissement non collectif ou assainissement individuel à la parcelle.

Vous habitez dans un hameau situé en zone d'assainissement non collectif :

>> Comment le savoir ?

En vous renseignant auprès de votre mairie ou auprès du S.P.A.N.C.

>> Que fait le S.P.A.N.C. ?

Il réalise les contrôles de bon fonctionnement dans le but de faire un état des lieux de l'ensemble des installations sur le territoire. Une visite de votre habitation afin de contrôler périodiquement votre installation d'assainissement non collectif sera réalisée par le S.P.A.N.C.

Vous souhaitez vendre votre bien immobilier :

Le S.P.A.N.C. réalise le diagnostic obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 de votre installation d'assainissement non collectif

Un certificat sera établi suite à cette visite et sera intégré dans les pièces de l'acte de vente afin que vendeur et acquéreur aient connaissance de la situation de l'installation.

>> Vous construisez ou réhabilitez votre habitation :

Le S.P.A.N.C. contrôle la conception d'assainissement non collectif!

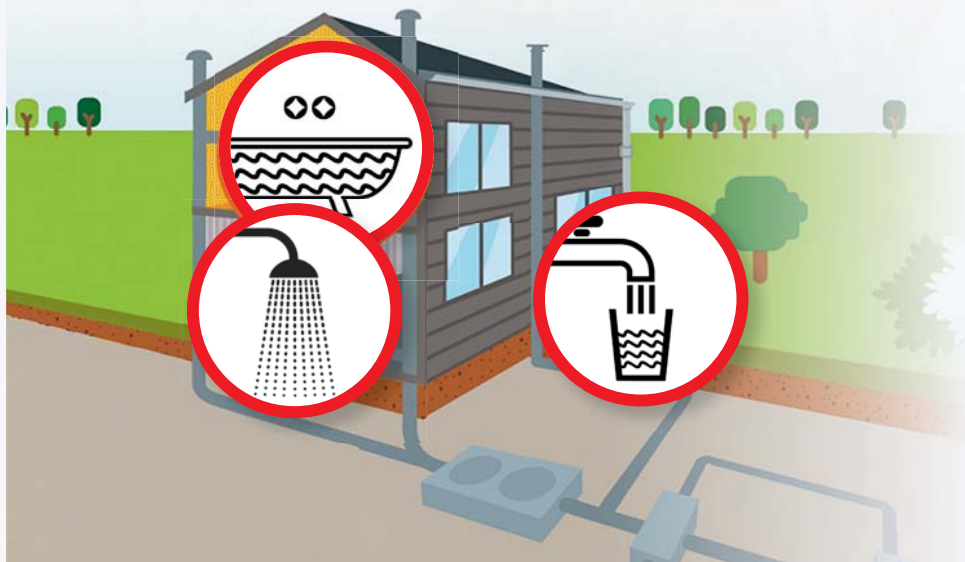
Lorsque votre projet engendre des modifications sur l'assainissement (création ou augmentation de la capacité de l'habitation), vous devez contacter le S.P.A.N.C. et lui adresser un projet des travaux en amont du dépôt du dossier d'urbanisme.

Le S.P.A.N.C. émet un avis sur la faisabilité du projet qui constituera une pièce du dossier d'urbanisme.

Le S.P.A.N.C. contrôle aussi la réalisation des installations tout au long du chantier jusqu'à la délivrance d'une attestation de conformité en fin de travaux.

>> Comment contacter le S.P.A.N.C. ?

Le technicien chargé du S.P.A.N.C. est à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter aux coordonnées suivantes :
Mob. 06 75 50 94 42 - Tél. 04 79 24 41 41 - spanc@coeurdetarentaise.fr



la CCCT investit dans les sports de pleine nature

La Communauté de Communes a récemment repris la responsabilité de sites de sports et loisirs de pleine nature. Venez les découvrir et vous ressourcer à deux pas de chez vous !

Plan d'eau d'Hautecour



Situé au cœur du massif de la Tarentaise, à 1098 mètres d'altitude et à 6 km de Moutiers, le plan d'eau d'Hautecour est réputé pour son cadre exceptionnel: connu sous le nom du plan d'eau de la Trappe, il est entièrement aménagé pour pique-niquer et pratiquer des activités sportives très diversifiées telles que la pêche, la pétanque, le tennis, le volley et bien sûr la baignade ! Un bar restaurant permet des pauses conviviales. Le plan d'eau est aussi le point de départ du sentier artistique animé par "Lez'Arts en Adret", et de la boucle aménagée autour du plan d'eau, récemment labellisés "Promenades Savoyardes de découvertes". L'art en pleine nature !

La CCCT a engagé un plan d'équipement sur 3 ans qui poursuivra les aménagements de qualité entrepris par la commune. Un jet d'eau agrémentera vos visites dès cet été, et un aménagement des parkings et abords sera entrepris cet automne. N.B.: Lez Art en Adret: www.lezartsenadret.odexpo.com

Les sentiers

La CCCT veut faire découvrir les sentiers de son territoire.

Elle a commencé son travail par la réhabilitation du chemin très agréable reliant Brides les Bains Salins les Thermes (sentier des Dorons), que nous vous invitons à (re)découvrir pour trouver la fraîcheur cet été. Elle poursuivra un travail



d'interprétation touristique sur la commune de Fontaine-le-Puits. De nombreuses autres opportunités de promenades sont répertoriées dans le fascicule "Au détour de nos villages" disponible à l'Office de Tourisme de Moutiers.

L'escalade

La CCCT souhaite faire découvrir ou redécouvrir ses rochers d'escalade. Le Mont-Secret, aux confins de Moûtiers et de Haute-cour, reste une paroi pour experts chevronnés, mais un travail de sécurisation et d'accessibilité est en réflexion.

A Notre-Dame-du-Pré (à 14 km de Moutiers) un rocher réputé permet aux confirmés et débutants d'exercer en pleine nature.

Le site est constitué de plusieurs petites falaises d'orientations différentes, répandues au milieu d'une forêt de mélèzes, et sillonné de sentiers très agréables. Il est idéal pour découvrir le site en famille. De plus, selon la saison, vous pourrez agrémenter votre ballade par la cueillette de plusieurs petits trésors de la nature (pissenlits, framboises, champignons...)

Itinéraire: Rocher de Notre Dame du Pré: depuis Moûtiers, prendre nationale direction Bourg Saint-Maurice, puis suivre Notre dame du Pré. Au village, stationner et suivre les indications des panneaux.

Le canoë kayak



Venez découvrir au cœur de la ville de Moutiers le canoë-kayak. Né en 1983, le club local vous propose plusieurs choix de pratique permettant à tout public de venir voguer sur l'Isère, mais aussi sur le Doron et sur les plans d'eau alentours.

La Communauté de Communes va aménager le bassin d'eaux vives pour le rendre plus agréable, plus sécurisé, et plus accessible, depuis le centre piéton, et depuis la départementale.

Contact: office de tourisme:

Office de tourisme, Place Saint Pierre, 73600 MOUTIERS

Tél. +33 (0) 4 79 24 04 23 - Fax. +33 (0) 4 79 24 56 05

ot.moutiers@wanadoo.fr

Ouvert du Lundi au Samedi inclus - 9h 12h / 14h 18h30

BUDGET 2012

Une année sous le signe des projets, pour plus d'attractivité et de solidarité

La CCCT est une intercommunalité intégrée, qui dispose d'une fiscalité propre : à la différence d'un syndicat qui vit grâce aux participations des communes membres, la CCCT "lève" l'impôt, sur les 4 taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti et Contribution Economique Territoriale (ex. taxe professionnelle, vote d'un taux comme la commune, le Département, la Région).

La CCCT a un projet pour le territoire : créer les conditions d'une activité économique source de retombées fiscales et de financement pour les services de proximité qui créent de la solidarité entre les habitants de nos 8 communes.

2011

Il faut d'abord souligner la bonne réalisation du budget 2011 de la CCCT : avec 2 282 813 € engagés, c'est 79 % des projets de dépenses qui ont été réalisés, contre 69 % l'année précédente. La CCCT est désormais armée pour mettre en œuvre les projets structurants du territoire qu'elle a programmés. C'est en outre en bon gestionnaire que la CCCT a dégagé 17 % de capacité de financement sur son budget de fonctionnement pour pouvoir consacrer un budget significatif pour les investissements sans pénaliser ses capacités d'endettement.

2012

L'année 2012 est une année charnière pour la Communauté de Communes, puisque cette année sera marquée par :

>> La mise en œuvre opérationnelle de deux importants chantiers : la construction d'une nouvelle école de musique dans le pôle culturel des Salines et la réhabilitation de l'ancien Tribunal de Moûtiers qui sera désormais la Maison de la coopération intercommunale ouverte aux différents services publics intercommunaux

>> La prise en charge des nouvelles compétences transférées par les communes fin 2011, et notamment :

- un programme pluriannuel d'investissement pour les activités de pleine nature : rochers d'escalade, base de loisirs de Hautecour, sentiers de découverte et bassin d'eaux vives de Moûtiers,
- l'engagement d'un vrai projet culturel pour le territoire
- la création d'une offre de transport collectif de proximité

>> L'impact des réformes fiscales pesant sur les collectivités, et notamment le nouveau fonds de solidarité qui sera prélevé sur notre intercommunalité pour aider les intercommunalités des régions françaises en difficulté

Afin de ne pas pénaliser les capacités d'investissement et d'emprunt de la CCCT, le conseil communautaire a décidé de répartir équitablement l'effort supplémentaire :

>> En redoublant d'effort pour une maîtrise des dépenses de fonctionnement : la recherche d'économies d'échelle entre les structures intercommunales sera une ambition majeure pour 2012

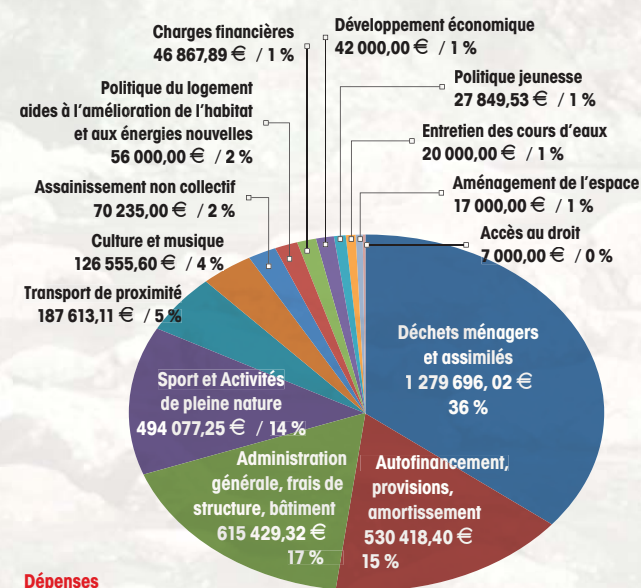
>> En modérant l'évolution des taux de la fiscalité locale, qui restent parmi les plus bas des intercommunalités du département :

- le taux sur la taxe d'habitation passe de 2.55 % à 2.81 %
- le taux sur la taxe foncière bâti passe de 2.93 % à 3.22 %
- le taux sur la taxe foncière non bâti passe de 18.26 % à 20.09 %
- le taux de cotisation foncière sur les entreprises passe de 4.48 % à 4.93 %

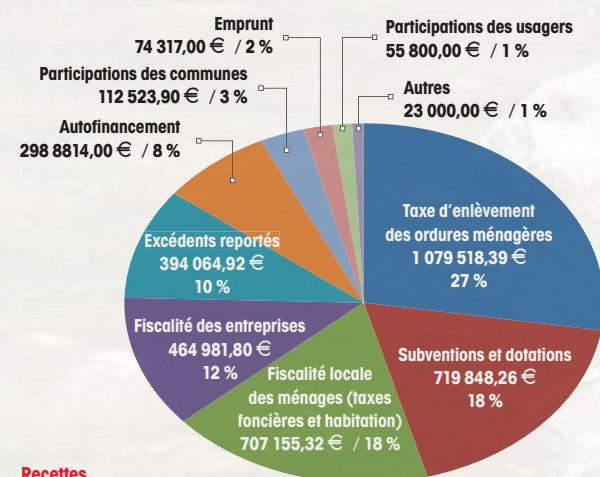
L'ensemble représentant moins de 10€ supplémentaire par habitant.

Le budget des ordures ménagères qui représente plus de 36 % du budget de la CCCT, sera stabilisé en volume. La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM) augmentera dans certaines communes qui font l'objet d'une harmonisation progressive des taux pour parvenir, à terme, à un taux unique entre les communes.

Le Budget 2012 se résume mission par mission selon ces schémas :



Dépenses



Recettes

Infos Travaux

Siège de la CCCT

L'avant-projet de réaménagement des locaux de la maison de la coopération intercommunale, siège de la CCCT mais aussi du SIVOM, du syndicat des Eaux de Moutiers Salins et communes associées et du syndicat intercommunal du bassin des Dorons a été validé au mois de mars dernier et a abouti au dépôt du permis de construire en avril.

Objectifs : réaliser les travaux à l'automne de mise aux normes du bâtiment et de création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.



Réhabilitation de l'école de musique

La CCCT, en partenariat avec la CC des vallées d'Aigue-blanche et la mairie de Moûtiers, a désigné un architecte qui travaille sur un projet de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment.

Les objectifs de ce projet sont :

- >> la mise aux normes complète du bâtiment,
- >> la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite,
- >> l'agrandissement de l'école de musique,
- >> la création d'une salle d'audition de 140 m² pour des animations et des petits concerts.



Info pratiques :

La CCCT a repris la responsabilité de la présence d'un pôle de service pour l'accès au droit sur le territoire de la Tarentaise : la Maison de la Justice et du Droit. Ce pôle s'adresse à l'ensemble des citoyens de Tarentaise, qui peuvent avoir des conseils ou assistance juridique à attendre.

Les maisons de justice et du droit ont une triple mission : l'information du citoyen, la médiation pénale et l'aide aux victimes.

Pour plus de renseignement : Maison de la Justice et du Droit de la Tarentaise (Moûtiers). 76 rue du chemin de fer 73600 Moutiers Tel : 04.79.24.77.76. Fax : 04.79.24.77.80 mjd-moutiers@justice.fr

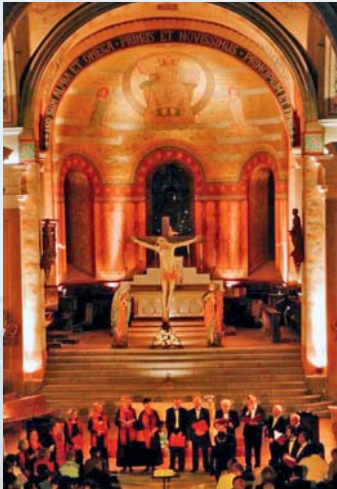
Horaires d'ouverture au public :

>> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
sauf le mercredi après-midi (fermé)

>> permanences : www.cdad-savoie.justice.fr



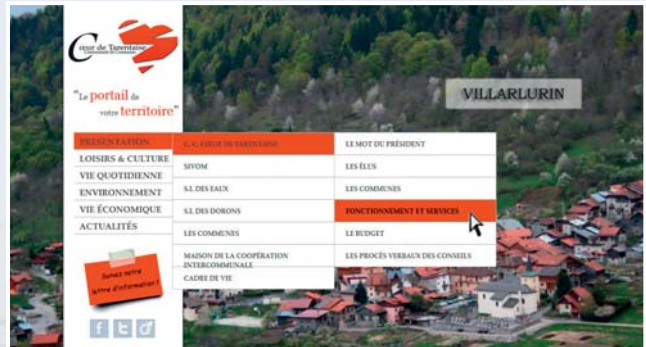
Succès pour le concert philharmonique



Le Cercle philharmonique de Chambéry a conquis la Cathédrale de Moûtiers lors de son concert "musique sacrée et orgue" en mai dernier. Une soirée envoûtante et magnifique où une réelle communion a véritablement opéré entre le public et ces chanteurs de talent. Un remerciement tout particulier à Fabrice Perrieret et à l'ensemble du Cercle philharmonique.

TOUS à vos souris...

La communication est un vaste domaine qui requiert d'être doté des dernières technologies. Pour ce faire, la Communauté de communes vous propose de venir découvrir son site internet dans lequel vous retrouverez toute l'actualité du Cœur de Tarentaise ainsi que des trois syndicats associés à savoir, le SIVOM et les Syndicats Intercommunaux de l'eau et de l'Assainissement.



Rendez-vous vite sur : www.coeurdetarentaise.fr

et n'oubliez pas que vous pouvez nous retrouver sur les différents réseaux sociaux: Facebook, Twitter et Viadeo. Alors soyez nombreux à venir Twitter avec nous, car ne l'oubliez pas, nous sommes la Communauté de communes à suivre...

SALINS-LES-THERMES: Fête du livre et de l'image les 22 et 23 septembre 2012

Salins-les-Thermes vous propose la première édition de la Fête du livre et de l'image le week-end du 22 et 23 septembre 2012, innovation sur le secteur de la Tarentaise. Le public, des plus petits aux plus grands, amoureux des livres, de photographie, ou de culture dans tous ses états, pourra rencontrer au fil des stands les écrivains locaux de renom, les dernières parutions littéraires, des photographes de talent et des expositions de choix.

La culture est une des dynamiques de la commune de Salins-les-Thermes et de la communauté de communes Cœur de Tarentaise. Tout est donc mis en œuvre pour que chacun ait accès à la culture quel que soit la commune ou le canton.

Pour tout renseignement, veuillez contacter par mail Armand Coulonier, coordinateur à l'adresse suivante:

armand.coulonier@salinslesthermes.fr

ou vous rendre sur le site internet à l'adresse suivante :

www.salins-livres.com

Concours d'écriture

Pour y participer: envoyez vos textes, de 4 pages au maximum (récits, poèmes, souvenirs, anecdotes, nouvelles, témoignages...). Ces textes peuvent être manuscrits ou imprimés, sur support papier ou transmis par courriel. Seule consigne: la première phrase de votre texte doit commencer par: "Souviens-toi de ce jour..."

2 CATEGORIES: moins et plus de 15 ans. Vos textes devront être envoyés à la mairie de Salins-les-Thermes avant le 10 septembre 2012. Les meilleurs textes seront récompensés et édités.

Mairie de Salins-les-Thermes

56 avenue des Thermes - 73600 Salins-les-Thermes

Tél. 04 79 24 03 58 - Fax. 04 79 24 58 71

Email: pointinfos@salinslesthermes.fr

La foire aux livres

La Fête du Livre et de l'Image collecte des livres de tout genre, romans, policiers, cuisines, voyages, littératures enfantines, bandes dessinées etc... Ces livres seront vendus à tout petit prix lors du Marché aux Livres, afin de financer des projets pédagogiques avec les écoles et l'édition des textes primés au Concours "A vos Plumes".

Dès maintenant vous pouvez donner vos livres:

>> à la mairie de Salins-les-Thermes

>> à l'Office de Tourisme de Moûtiers

Contactez-nous au 06 60 95 69 27, nous pouvons également venir chercher vos livres à votre domicile.

Mairie de Salins-les-Thermes

56 avenue des Thermes - 73600 Salins-les-Thermes

Tél. 04 79 24 03 58 - Fax. 04 79 24 58 71

Email: pointinfos@salinslesthermes.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi,
8h30-12h et 13h30-17h

Office de Tourisme de Moûtiers

Place Saint Pierre - 73600 Moûtiers

Tél. 04 79 24 04 23 - Fax. 04 79 24 56 05

E mail : ot.moutiers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au samedi,
9h - 12h et 14h - 18h30